

6^{ème} jour de grève des aides-soignant-e-s HUG Jeudi 3 novembre à 7h00 au piquet de grève!

Une position inacceptable !

C'est en grève et avec une grande détermination que les aides-soignant-e-s des HUG attendaient depuis le 18 octobre la réponse du Conseil d'Etat à leurs revendications. La réponse est tombée hier à midi : le Conseil d'Etat concède une classe de fonction sur les trois demandées, mais seulement pour les aides soignant-e-s qualifié-e-s. Et seulement pour celles et ceux qui ne bénéficient pas déjà d'un code leur octroyant le salaire d'une classe 8 (urgences, soins intensifs et bloc opératoire) ou de la prime d'inconvénient de service, dite « prime gériatrie ». Autant dire pour une minorité des aides-soignant-e-s qualifié-e-s des HUG puisqu'ils-elles ne seraient que 430 sur 1117 à bénéficier d'une revalorisation salariale. C'est évidemment totalement inacceptable.

Pas de revalorisation au rabais !

Par contre, le Conseil d'Etat prévoit d'accorder cette classe supplémentaire à une partie des aides-soignant-e-s des autres établissements publics ou subventionnés du Canton. Les



grévistés réuni-e-s en Assemblée générale, qui ont accueilli cette propositions par force cris et sifflets, ont estimé qu'une telle réévaluation au rabais ne pouvait se faire au détriment d'une grande partie des aides-soignant-e-e HUG, qui se battent depuis deux ans. La revendication initiale de reconnaissance professionnelle et salariale est donc maintenue L'enveloppe mise en jeu par le Conseil d'Etat de 3.9 millions pour

la revalorisation générale est le minimum que doivent pouvoir se partager à parts égales les 1117 aides soignant-e-s HUG, qualifié-e-s comme non-qualifié-e-s. Ils-elles ont également décidé de d'ores et déjà reconduire leur grève pour aujourd'hui et de la renforcer.

Ils-elles se réuniront par ailleurs à nouveau à 14h00 pour décider des suites du mouvement.

Discussions poursuivies

C'est ce message qu'a apporté une délégation syndicale au Conseil d'Etat à 17h00, avec la demande d'ouvrir sans tarder de véritables négociations. Une nouvelle séance entre les syndicats et le Conseil d'Etat est déjà prévue lundi matin.

14h00 : Assemblée générale

(auditoire des polycliniques)

ordre du jour :

- décisions sur les suites du mouvement

Rejoignez-nous !